



Effacement de données personnelles d'un forum

Par **dolaf**, le **14/03/2012** à **23:56**

Bonjour,

voilà l'exposé de mon problème:

je suis à l'origine de la création d'un forum d'aide au surendettement avec 5 autres personnes.jusque là pas de problème.Pendant un an, de janvier 2011 à janvier 2012, j'ai répondu bénévolement à toutes les questions des membres dans la mesure de mes possibilités et aussi par rapport à l'expérience que peut donner ce genre de situation lorsque on l'a vécu.

début janvier, un différent m'a opposé aux dirigeants de ce forum; je suis donc partie de mon plein grè.Trois autres personnes m'ont suivies mais celles ci ont été bannies

j'en viens à ma question:

a t on le droit de demander aux dirigeants de l'ancien forum, de retirer :

1°les documents , c'est à dire les textes que nous avons rédigé pour ce forum. ce sont des originaux que nous avons créé pour le site, je précise que ce ne sont pas des copiés collés , il s'agit de créations originales.

2°nos fils de discussion personnels ou nous nous sommes présentés et ou nous avons expliqué la suite de nos situations

3°nos données personnels.

si oui, pouvez vous me donner des textes auxquels je pourrai faire référence.
merci beaucoup de vos réponses.

cordialement
dolaf

Par **dolaf**, le **15/03/2012** à **16:03**

bonjour,

il n'y a personne qui pourrait répondre à mon message?

merci
dolaf